

Edition du "REVEIL DU NORD" 185 bis, rue de Paris, LILLE. La plus forte vente de la région

Le Nord

Directeur : Eug. GUILLAUME

ROUBAIX : 104-101 20, Grande-Place, 20 TOURCOING : 104-100 2 Place de l'Hôtel de Ville, 2

L'Emprunt du département du Nord pour la Reconstitution

LE CONSEIL GÉNÉRAL EN VOTE LE PRINCIPE & DÉCIDE SON MODE DE RÉPARTITION

L'Assemblée départementale du Nord s'est réunie hier à Lille, en session extraordinaire, pour discuter la question de l'emprunt départemental destiné à la Reconstitution.

bureaux de poste et marque son ferme désir d'être renseigné dans le détail quant aux présentations des Banques à propos desquelles il formule, quant à lui, toutes réserves.

Le montant de l'emprunt sera de cent cinquante millions. Il sera garanti par l'Etat et le Département. Un tiers sera affecté aux petits sinistrés, un tiers aux communes et l'autre tiers aux Coopératives de reconstruction.

Plusieurs conseillers demandent la parole et même la pronant dans le bruit, pour des cas d'espèce. LOUIS MASSON, esprit pratique, ainsi des débats, demande que l'assemblée se prononce d'abord sur le principe de l'emprunt.

La séance exceptionnelle tenue hier après-midi à la Préfecture du Nord, était présidée par M. COQUELLE, vice-président du Conseil général.

Le terrain ainsi déblayé, on revient à la répartition de l'emprunt. P. DELCOURT observe que les commissions départementales et de l'emprunt ainsi que le Conseil général ont marqué leur souci que le bénéfice de l'emprunt revienne surtout aux petits sinistrés.

La séance exceptionnelle tenue hier après-midi à la Préfecture du Nord, était présidée par M. COQUELLE, vice-président du Conseil général.

Une motion d'Inghels INGHELS développe et fait adopter la motion suivante : « En aucun cas, il ne pourra être fait de paiement aux acheteurs particuliers de dommages de guerre, non sinistrés eux-mêmes, exception faite des collectifs, départements, communes, administration de bienfaisance. »

Le tour du monde D'ALAIN GERBAULT Le harci navigateur Alain Gerbault est arrivé à Atana (des marais), d'où il a envoyé la dépêche suivante : « Arrivé 27 décembre à vingt-six jours de Mangavara. Tout va bien à bord. Affectueux. »

LA HAUSSE DU FRANC Le mouvement de hausse du franc commencé mardi, s'est poursuivi mercredi, où à 12 heures, on enregistre les cours de 128.00 et 26.34 pour la livre et le dollar.

DU SANG DANS UNE AUTO... Une auto volée à Paris, lundi, sur les bords de la Seine, et appartenant à M. Dallet, venant de prendre possession, on remarque alors que l'interieur de l'auto est maculé de sang, le pare-brise et le tablier avaient reçu de nombreuses éclaboussures et sur le tapis et sur le rebord d'une portière s'étaient de nombreuses gouttes rouges.

LA CROIX AU CLAIRON DE L'ARMISTICE M. Pierre Sellier, caporal clairon de réserve, qui le 11 novembre 1918, sonna le cessez le feu, pour permettre le passage des plénipotentiaires allemands venant demander l'armistice, est inscrit au tableau de concours pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

LE TOUR DU MONDE D'ALAIN GERBAULT Le harci navigateur Alain Gerbault est arrivé à Atana (des marais), d'où il a envoyé la dépêche suivante : « Arrivé 27 décembre à vingt-six jours de Mangavara. Tout va bien à bord. Affectueux. »

LA HAUSSE DU FRANC Le mouvement de hausse du franc commencé mardi, s'est poursuivi mercredi, où à 12 heures, on enregistre les cours de 128.00 et 26.34 pour la livre et le dollar.

LA VIE POLITIQUE LE SURSIS... La crise ministérielle, qui avait paru, pendant plusieurs jours, inévitable, est écartée. Mais il ne peut s'agir que d'un sursis.

LA CROIX AU CLAIRON DE L'ARMISTICE M. Pierre Sellier, caporal clairon de réserve, qui le 11 novembre 1918, sonna le cessez le feu, pour permettre le passage des plénipotentiaires allemands venant demander l'armistice, est inscrit au tableau de concours pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI Mauvais : pluies intermittentes, vent de Sud-Ouest à Ouest, 26 à 19 m. Température minimum 10 degrés.

LA HAUSSE DU FRANC Le mouvement de hausse du franc commencé mardi, s'est poursuivi mercredi, où à 12 heures, on enregistre les cours de 128.00 et 26.34 pour la livre et le dollar.

LA VIE POLITIQUE LE SURSIS... La crise ministérielle, qui avait paru, pendant plusieurs jours, inévitable, est écartée. Mais il ne peut s'agir que d'un sursis.

LA CROIX AU CLAIRON DE L'ARMISTICE M. Pierre Sellier, caporal clairon de réserve, qui le 11 novembre 1918, sonna le cessez le feu, pour permettre le passage des plénipotentiaires allemands venant demander l'armistice, est inscrit au tableau de concours pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

LA VIE POLITIQUE LE SURSIS... La crise ministérielle, qui avait paru, pendant plusieurs jours, inévitable, est écartée. Mais il ne peut s'agir que d'un sursis.

LA CROIX AU CLAIRON DE L'ARMISTICE M. Pierre Sellier, caporal clairon de réserve, qui le 11 novembre 1918, sonna le cessez le feu, pour permettre le passage des plénipotentiaires allemands venant demander l'armistice, est inscrit au tableau de concours pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

LA VIE POLITIQUE LE SURSIS... La crise ministérielle, qui avait paru, pendant plusieurs jours, inévitable, est écartée. Mais il ne peut s'agir que d'un sursis.

LA CROIX AU CLAIRON DE L'ARMISTICE M. Pierre Sellier, caporal clairon de réserve, qui le 11 novembre 1918, sonna le cessez le feu, pour permettre le passage des plénipotentiaires allemands venant demander l'armistice, est inscrit au tableau de concours pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

LA VIE POLITIQUE LE SURSIS... La crise ministérielle, qui avait paru, pendant plusieurs jours, inévitable, est écartée. Mais il ne peut s'agir que d'un sursis.

LA CROIX AU CLAIRON DE L'ARMISTICE M. Pierre Sellier, caporal clairon de réserve, qui le 11 novembre 1918, sonna le cessez le feu, pour permettre le passage des plénipotentiaires allemands venant demander l'armistice, est inscrit au tableau de concours pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

LA VIE POLITIQUE LE SURSIS... La crise ministérielle, qui avait paru, pendant plusieurs jours, inévitable, est écartée. Mais il ne peut s'agir que d'un sursis.

LA CROIX AU CLAIRON DE L'ARMISTICE M. Pierre Sellier, caporal clairon de réserve, qui le 11 novembre 1918, sonna le cessez le feu, pour permettre le passage des plénipotentiaires allemands venant demander l'armistice, est inscrit au tableau de concours pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

LA VIE POLITIQUE LE SURSIS... La crise ministérielle, qui avait paru, pendant plusieurs jours, inévitable, est écartée. Mais il ne peut s'agir que d'un sursis.

LA CROIX AU CLAIRON DE L'ARMISTICE M. Pierre Sellier, caporal clairon de réserve, qui le 11 novembre 1918, sonna le cessez le feu, pour permettre le passage des plénipotentiaires allemands venant demander l'armistice, est inscrit au tableau de concours pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

LES INONDATIONS EN FRANCE LES FLANDRES SOUS LES EAUX

Les débordements fréquents de la Lys ne peuvent être momentanément enrayerés, nous dit-on au Service des Ponts-et-Chaussées



La campagne complètement inondée aux environs de l'écluse de Bas Saint Maur

Durant toute la journée d'hier, la tempête a fait rage et une pluie torrentielle a tombé sans interruption. Résultat : la crue considérable des fleuves et rivières signalée de part et d'autre de la crue de la Lys, a cessé de s'accroître, causant dans toutes les régions des dégâts énormes.

La Seine, la Marne, l'Allier, le Rhône, le Rhin, la Moselle, et dans nos régions, l'Aisne, l'Oise et la Lys sont sortis de leur lit, et ont déversé leurs eaux limoneuses dans les campagnes, inondant villes et villages, submergeant les routes coupant les voies de communications.

Dans notre région du Nord en particulier, une fois de plus, la Lys a fait des siennes. D'Aires-sur-la-Lys à Armentières, elle a déversé son flot dévastateur dans la campagne, flammant, formant d'immenses lacs menaçant les localités riveraines, isolant quantité d'usines et d'habitations.

En territoire belge, d'importants travaux ont été exécutés, notamment à MENIN, où la surface d'écoulement des eaux a été presque triplée. A COMINES (Belgique), les décharges ont été également de beaucoup élargies. De gros travaux sont en voie d'achèvement dans le but de faciliter le déversement des flots et par conséquent d'améliorer la navigation.

En France, on n'est pas non plus resté inactif. En 1920, l'écluse de BAC-SAINTE-MAUR a été aussi chargée d'un tiers. D'autre part, quantité de ponts mobiles, dont trois à LA GORGUE-ESTAIRES et à COMINES ont été remplacés par des ponts fixes et au présent état de réparation, ce qui facilite considérablement l'écoulement. D'autres ponts fixes sont en cours de construction et seront achevés en 1926.

De toute évidence, à quantité d'eau égale, il devrait y avoir une grande amélioration. Les faits prouvent cependant que les travaux jusqu'à présent effectués sont encore de beaucoup insuffisants pour faire face aux grandes crues.

Projets d'avenir L'urgence de remédier à la situation n'échappe pas aux services intéressés. Des projets d'amélioration du cours de la Lys ont été établis, qui ne vont pas tarder à entrer en voie d'exécution. Pour 1926, on prévoit, en effet, entre autres, la rectification du cours de la rivière, dans la région frontalière. L'importance des travaux effectués dépendra des crédits accordés. On peut assurer cependant qu'une œuvre utile sera faite.

Quant aux débordements actuels, favorisés par le trop rapide écoulement des eaux des « becques » qui sillonnent la campagne, il est impossible de les enrayer momentanément avec les moyens dont on dispose. Que la pluie cesse de tomber durant quelques jours... C'est le vœu le plus ardent qu'on puisse faire. L'an prochain, la situation sera très vraisemblablement de beaucoup améliorée.

Marcel POLVENT. Dans la région de Béthune A LILLERS, la digue de la rivière la Lawe est rompue en plusieurs endroits ; plusieurs quartiers de la ville ont été, de ce fait, envahis par les eaux. Les routes sont recouvertes par les eaux. Quarante familles, ont dû évacuer leurs habitations.

LE BLUFF DE NOTRE GRANDE INDUSTRIE

QU'EN RESTE-T-IL ?

Nos grands industriels du Nord qui — il y a quelque quinze jours — menaient si grand tapage autour d'un prétendu projet d'offre de milliards de francs à l'Etat, se sont maintenant, petits, tout petits.

Bientôt, on ne verra plus les promoteurs de tout ce battage. Dépouillés de l'aurore de « sauveurs » qu'ils s'étaient trop vite hâtés de céindre, ils se débattent aujourd'hui derrière les deux grands groupements industriels : la Confédération générale de la Production et l'Association Nationale d'Expansion Economique.

L'organe qui reçoit les confidences du patronat textile nous annonce, en effet, hier, que les industriels du Nord s'étaient « effacés » devant les deux groupements.

Mais il paraît que pour mériter de la part des industriels cette « contribution volontaire » que l'on pourrait après tout leur imposer, nos grands « patriotes » exigent de l'Etat certains sacrifices.

LE BILAN DE 1926 POUR LES SINISTRÉS (DE NOTRE REDACTION PARISIENNE) Au moment où l'année s'achève nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, le bilan de l'année financière, concernant les régions dévastées.

En espèces... 800 millions En aliénables... 1.213 millions En inaliénables... 810 millions En litres d'annuités... 200 millions En prestations... 200 millions Soit au total... 3.723 millions

LES SALAIRES DES MINEURS Les mineurs contestés de Saint-Etienne ont décidé de demander aux Compagnies une augmentation des salaires en raison du coût de la vie et des charges fiscales.

FACE AU LION ! Les mineurs contestés de Saint-Etienne ont décidé de demander aux Compagnies une augmentation des salaires en raison du coût de la vie et des charges fiscales.

LES SOCIALISTES VEULENT LA PAIX ET NE VOTERONT PAS LES CREDITS Après une courte suspension de séance, M. Thomson, député de Constantine, place son discours sur l'Algérie et ses rapports avec la France, ainsi qu'il ne manque pas de le faire chaque année à pareille occasion.

LE ROI D'ITALIE, FUTUR EMPEREUR Le roi Victor-Emmanuel III qui deviendrait sous peu empereur d'Italie

LE ROI D'ITALIE, FUTUR EMPEREUR Le roi Victor-Emmanuel III qui deviendrait sous peu empereur d'Italie